

# Concertation publique sur la Ligne Nouvelle Provence-Alpes-Côte d'Azur (LNPCA):

## le comité de pilotage s'accorde pour préparer l'enquête publique

Le comité de pilotage de la LNPCA, présidé par Pierre Dartout, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'est réuni ce vendredi 22 novembre à Marseille, en présence de l'ensemble des cofinanceurs et concernés par le projet.

- **Synthèse des quatre mois de concertation publique et prise en considération des enseignements de l'expression du public**

La concertation publique relative aux aménagements des phases 1 et 2 de la LNPCA s'est déroulée entre juin et octobre 2019. Ces aménagements vont permettre d'améliorer la régularité des trains qui circulent dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (réduction des retards et des annulations) et d'augmenter les capacités de la ligne existante et la desserte des territoires traversés.

Avec 1 700 participants aux ateliers, réunions et permanences organisés, près de 500 contributions et plus de 12 000 visites sur le site internet, cette concertation a permis à SNCF Réseau de recueillir des avis sur le projet et sur les différentes propositions d'aménagements.

Le comité de pilotage s'est félicité ce jour de la participation du public et de la qualité des échanges.

Sur cette base, le comité a pu identifier les possibilités à partir desquelles les études d'approfondissement et la concertation ont vocation à être poursuivies en vue de constituer le dossier d'enquête d'utilité publique.

Dans la perspective de la tenue de cette future enquête d'utilité publique, prévue dernier trimestre 2021 pour un objectif de la déclaration d'utilité publique fin 2022, le comité de pilotage a été l'occasion de rappeler la demande des collectivités territoriales de la mise en place d'une mission chargée de réfléchir au financement du projet.

- **Les conditions de poursuite des études jusqu'à la déclaration d'utilité publique.**

Face à l'urgence de réaliser les phases 1 et 2, pour désaturer les nœuds ferroviaires et face à la nécessité de réaliser au plus tôt les phases 3 et 4, pour accroître massivement le report modal vers le train, le comité de pilotage a pris acte de la demande unanime des collectivités d'une mise en service (*cf. motion ci-jointe*):

- à partir de 2026 des premiers éléments de la phase 1,
- avant 2032 de la totalité de la phase 2,
- et d'un engagement dans la continuité des travaux des phases 3 et 4.

Pierre DARTOUT et Renaud MUSELIER se félicitent de la qualité de cette concertation qui a donné à chacun l'occasion de s'exprimer et nous a permis collectivement de franchir une étape supplémentaire dans ce projet crucial pour notre région.

" Avec l'ensemble des élus du territoire, nous attendons maintenant la décision ministérielle pour

*passer à l'étape suivante. Une mission de financement doit également être mise en place afin que nous puissions financer les travaux dès le premier jour. Les enjeux environnementaux et économiques sont majeurs, nous ne pouvons pas perdre de temps"* a déclaré Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France".

Le préfet prend acte des propositions émises par les élus lors du comité de pilotage et s'engage à les faire remonter au plus vite à Madame Elisabeth Borne, Ministre de la Transition écologique et solidaire.